

Fargues St Hilaire

#26

2^{ème} semestre
2021



Le budget



Le festival des Forges



Les épicuries farguaises

Le Magazine

Fargues
St Hilaire

Sommaire

Édito du maire	3
Notre village au quotidien	4
Vie associative et sportive.....	7
Cadre de vie et travaux	12
Nouvelle centralité	13
Vie culturelle.....	14
Budget 2021	16
Jeunesse	18
Santé et social	20
Seniors	21
Communauté de Communes.....	22
À votre service	24
La recette	25
État civil	26
Tribune libre	27
Agenda	28



Mairie de Fargues Saint-Hilaire
 61 avenue de l'Entre-deux-Mers
 33370 Fargues Saint-Hilaire
 Tél. 05 56 21 21 41
 Fax : 05 56 68 33 62
 mairie@fargues-saint-hilaire.fr
 www.fargues-saint-hilaire.fr

Les numéros utiles

Mairie

Accueil 05 56 21 21 41

Pompiers

Incendie accidents 18

Samu

Urgences médicales 15
 POLICE 17

Gendarmerie

Tresses 05 57 34 45 00

Dépannage

Urgence dépannage électricité ... 0 810 33 30 33
 Urgence dépannage gaz 0 810 43 30 33

Médecins

CABINET MÉDICAL - 3 route des écoles.... 05 57 97 37 98

Laurence RUPP-NADEL
 Clément SPRENG

CABINET MÉDICAL - 1 place Dejean

Natalie BAZIADOLY-RISSE 05 56 21 97 95
 Arbia El MEKAOUI 05 57 97 37 97
 Marianne MITROCHINE 05 64 10 11 88
 Frédéric RENAUD 05 56 72 87 51
 SOS Médecin 05 56 44 74 74

Pharmacie

Enfance maltraitée 119
 Drogue info service 0 800 21 13 13
 Écoute alcool 0 811 91 30 30
 Violence conjugale 3919



Chères Farguaises, chers Farguais

Fargues Saint-Hilaire sous des trombes d'eau, des rues transformées en rivières, du jamais vu jusqu'alors ! Beaucoup de dégâts matériels ont été constatés mais heureusement sans aucun dommage physique. Deux personnes handicapées ont été évacuées et accueillies provisoirement à l'EPHAD Beauséjour et une personne sinistrée a été relogée provisoirement. De nombreuses habitations ont subi la montée des eaux. La demande de classement en catastrophe naturelle a été envoyée très rapidement et l'arrêté du 30 juin 2021, publié au journal officiel du 02 juillet 2021, a reconnu l'état de catastrophe naturelle facilitant les indemnisations par les assureurs. Sur place, j'ai pu constater la très grande solidarité qui s'est mise en place naturellement et je remercie vivement toutes les personnes qui se sont mobilisées dans ces moments d'entraide.

Au-delà de cet événement climatique, qu'il est bon de pouvoir revivre, profiter d'être ensemble en dehors des contraintes sanitaires les plus strictes !

Profitons de ces instants tant attendus, pour continuer ou commencer à mettre en œuvre nos projets émanant de nos réflexions issues des confinements successifs.

L'ensemble des associations peut maintenant se projeter dans un avenir plus sûr, plus pérenne. La municipalité a toujours été auprès de ces dernières recherchant quand cela était faisable, une solution ou un palliatif à des situations constamment changeantes.

Nous devons rester prudents et ne pas brûler les étapes de déconfinement, de manière à pouvoir jouir sereinement des jours à venir.

La municipalité est restée très active pendant cette période. Les trois dossiers importants ont été les suivants : La mise au point des éléments constitutifs de la déclaration de projet concernant le Pôle éducatif sur le site de la Frayse, la mise au point des travaux préparatoires à la réalisation du Site intergénérationnel et la poursuite des travaux annexes à la déviation de Fargues-Saint-Hilaire en collaboration avec les services départementaux et régionaux (ligne de bus express 407).

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, il s'agit de continuer notre «mue» en une commune intégrée à notre époque sans pour autant renier les valeurs de bien-être et de qualité du cadre de vie que beaucoup sont venus chercher sur notre territoire.

Nous considérons que tout projet doit comporter un volet environnemental intégré. La municipalité souhaite laisser libre court à l'innovation, à une transition énergétique sans anathèmes ni injonctions. Un plan d'action porté par les élus sera bientôt présenté en ce sens.

C'est en grande partie dans cet état d'esprit, que le projet de l'aménagement d'un site intergénérationnel, à proximité de la place Dejean, laisse un maximum de place aux espaces verts et à une densité minimale au regard des capacités théoriques d'urbanisation. Après l'étang des cèdres récemment aménagé, ce sera le deuxième « poumon vert » de notre commune où chacun pourra profiter très rapidement des frondaisons de ce nouveau parc, d'une nouvelle aire de jeux. Un agrandissement du parking et une halle comportant des panneaux photovoltaïques pour le marché seront inclus dans ce projet.

Après de nombreux mois de préparation avec les services départementaux, la délibération portant sur la déclaration de projet valant mise en comptabilité du PLU a été votée. C'est le point de départ « officiel » tout du moins juridique enclenchant les différentes phases liées à la réalisation du collège et dans un deuxième temps du groupe scolaire. Les aménagements connexes à la déviation seront prêts pour début novembre 2021 date d'ouverture annoncée de la déviation au trafic. Deux nouveaux arrêts pour le bus express 407 seront implantés et raccordés à une nouvelle aire de covoiturage situé au nord de l'avenue de la Laurence par des allées piétonnes de part et d'autre de la déviation. Pour réaliser ces projets, l'ensemble des commissions d'élus a travaillé dans un même but : le service aux citoyens. Malgré la situation sanitaire, les élus ont pu siéger avec le souci de l'efficacité en priorité tout en assurant la continuité des services.

Prenez le temps cet été pour vous ressourcer et retrouvons-nous à la rentrée pour la phase active de ces engagements.

Bien à vous !

Bertrand GAUTIER, Maire de Fargues Saint-Hilaire,
1^{er} Vice-président de la CDC des Coteaux Bordelais

Zoom sur les inondations de juin 2021

Notre commune a vécu des moments difficiles liés aux intempéries, un événement climatique extrême et peut-être pas le dernier selon les prévisionnistes.

La situation géographique en ligne de crête de notre commune a préservé l'essentiel si l'on se compare aux communes voisines situées en aval.



Par conséquent, tous les points bas ont été fortement touchés par les pluies diluviennes sur cette soirée du 17 juin dernier.

Présents sur place et non sur la toile pendant les événements, les élus de la municipalité ont apporté leur aide aux personnes concernées par les inondations très conséquentes imposant des décisions liées à la sécurité des personnes.



Un inventaire non exhaustif des dégâts a été réalisé et fera l'objet, après chiffrage, d'un plan pluriannuel d'investissement spécifique aux adaptations du schéma directeur des réseaux d'eaux pluviales devenues impératives.

Les photos ci-dessous illustrent en partie les dégâts externes sans préjugés de ceux vécus de manière interne.





Un nouveau Directeur Général des Services

Parmi nous depuis le 15 avril 2021, Florian Poubeau, 33 ans, est le

nouveau Directeur Général des Services (DGS) de la mairie de Fargues Saint-Hilaire. Il succède à Maxime Ducasse qui a rejoint la commune de Saint-Loubès en janvier 2021.

Après plus de 9 années passées sur un poste similaire à Sauveterre de Guyenne (1 900 habitants), Florian Poubeau voulait changer de contexte professionnel (du secteur rural en Entre-Deux-Mers au secteur péri-urbain aux portes de la métropole

bordelaise), s'engager sur d'autres projets et évoluer en acquérant une nouvelle expérience. Son choix s'est donc porté sur Fargues Saint-Hilaire.

Plutôt attiré par une commune à taille humaine, dynamique, aux enjeux de développement nombreux, il veut rester un DGS "tout terrain" tout en se rapprochant de Bordeaux où il vit avec sa compagne et son petit garçon né en mai 2021.

Nous lui souhaitons la meilleure intégration possible et le remercions par avance pour l'aide qu'il nous apporte au quotidien dans la coordination des services et les nombreux projets municipaux.

Cérémonie du 8 mai



Le 8 mai dernier, la municipalité et l'Union Nationale des Combattants ont tenu à commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Monsieur le Maire et le Président de l'UNC Raymond Mikaelian ont honoré la mémoire de ceux qui sont tombés pour la France par une minute de silence et le dépôt de gerbes au monument aux morts.



Octobre, le mois de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein

À l'occasion d'Octobre rose, la municipalité organise une marche de 6 km sur les chemins Farguais et environnants, le samedi 23 octobre 2021.

Rendez-vous à 9h30 au Carré des Forges : un petit-déjeuner sera servi et un cadeau sera offert par la municipalité à tous les participants.

À 10 heures, après la traditionnelle photo de groupe, nous prendrons le départ pour la marche !

Merci aux personnes présentes les années précédentes de venir vêtues de leur tee-shirt au logo d'octobre rose.

Fête foraine

C'est lors d'un week-end bien estival que les petits et les grands se sont livrés aux joies des attractions de la fête foraine.

Même si, cette année encore, notre traditionnelle fête locale n'a pu avoir lieu compte tenu des incertitudes sanitaires, la fête aux plaisirs était au rendez-vous et quel bonheur de retrouver ce sentiment de liberté !



Nouvelle application



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

La mairie de Fargues Saint-Hilaire se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Patrimoine local

Nous vous avons promis une implantation de la signalétique sur nos chemins du patrimoine.

Dans les prochains jours, 2 cartes du plan général (une en face de la mairie et l'autre sur le parking derrière l'église) ainsi que 8 totems seront installés : ils vous raconteront l'histoire de notre village.

Toujours soucieux de conserver le patrimoine, nos anciennes pompes à eau ont été rénovées.

Nous vous invitons à cette découverte.

CIRCUITS DE DÉCOUVERTE

Bienvenu à FARGUES SAINT-HILAIRE

Notre joli village de l'Entre-deux-Mers a le privilège de se trouver sur la RD1061 qui nous conduit à Branne en passant par Commarès et proche de la bordée de la Cillon. Son premier atout est d'être situé à proximité de Bordeaux et de la Gironde. Son premier atout est d'être situé à proximité de Bordeaux et de la Gironde. Son premier atout est d'être situé à proximité de Bordeaux et de la Gironde.

Fargues Saint-Hilaire c'est aussi une longue histoire à travers les siècles qui a laissé des traces que vous pouvez découvrir grâce à nos circuits de découverte, basés sur les nombreux chemins ruraux à la découverte de notre patrimoine. Ce patrimoine regroupe vignes et oliveraie !

Recherchez-vous sur explore.com/fargues-saint-hilaire pour profiter de guide mobile et découvrir les nombreuses origines !

CIRCUIT DU VIEUX BOURG 2 KM

Ce circuit est idéal pour découvrir le vieux bourg de Fargues Saint-Hilaire et son histoire. Partez à la découverte d'un vieux moulin à vent intégré dans une habitation, de l'ancienne école, de vieux pavillons, de l'église, de l'emplacement de l'ancienne Agence postale disparue, du vieux lavoir, de l'ancien des années 60 encore d'actuel remarquables qui jalonnent le parcours. Le point de départ se situe sur le parking des écoles.

40 min / 15 min

CIRCUIT DE SAINT-JOHAN 3 KM

Ce circuit de 3 km vous emmènera sur les plus beaux chemins de Fargues Saint-Hilaire autour du lacour paroissial de Saint-Jehan de Jouvasson l'ancienne paroisse de Saint-Jehan de Jouvasson créée par les chevaliers de l'ordre de Malte au Moyen Âge. Le plaisir de ces vieux chemins sont encore vivants, signe de leur importance pour l'économie locale jusqu'au 19ème siècle. Le point de départ du circuit se situe devant le cimetière.

1h / 20 min

CIRCUIT DE CANTERANE 2,7 KM

Partez à la recherche du site de la Canterane que vous connaissez tous le long de ce circuit de 2,7km. Suivez chemins ombragés et petites routes de campagne pour au rendez-vous de cette grande à l'est de Fargues Saint-Hilaire.

1h10 min / 22 min

CIRCUIT DES CHÂTEAUX 0,5 KM

Ce grand circuit de 0,5 km débute dans le bourg actuel de Fargues Saint-Hilaire et vous emmène faire le tour des grandes propriétés alentours, le plus près du long de beaux chemins ombragés. Une partie du circuit passe sur le territoire de Cantignac-Bornac, afin de découvrir ses châteaux et leur histoire.

2h / 45 min

LE GRAND TOUR 13 KM

Ce grand circuit de 13 km vous fera faire le tour de Fargues Saint-Hilaire en passant par Cantignac-Bornac, Vieux y découvrez entre autres le vieux bourg de Fargues, des adresses remarquables, des lavoirs, des châteaux, une ancienne voie ferrée, des grottes et deux d'actuel remarquables ! Ce circuit est réservé aux cyclistes VTT & VTC car certains passages sur la route sont dangereux pour les piétons. Son point de départ se situe au parking des écoles.

1h30 min

AVIS AUX Pêcheurs : Les sauniers qui sont pris à votre disposition sont des espèces fragiles. Merci de veiller à leur pêche en ne jetant rien sur la voie publique. Merci également de respecter la faune et la flore que vous y croirez. Partez sur les chemins et n'essayez pas de pénétrer dans les propriétés privées.





Union sportive farguaise

L'Assemblée Générale de l'Union Sportive Farguaise se tiendra le jeudi 16 septembre 2021 à 20h30 dans la petite salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie.

Jean-Claude Abadie (à l'origine de l'association et vice-président à ce jour), Michel Perdriaux (président depuis 2006) et les membres du bureau actuel seront démissionnaires lors de cette réunion et ne se représenteront pas.

Nous faisons donc appel à toute candidature qui permettrait ainsi de continuer cette belle aventure vieille de 40 ans.

Si aucun bénévole ne se manifeste, le 16 septembre marquera la fin de l'USF et chaque section devra se gérer par ses propres moyens à tous points de vue.

Pour tous renseignements, questions ou candidatures

N'hésitez pas à contacter Michel Perdriaux au 06 09 90 16 49.

Nous comptons sur toute bonne volonté que nous ne manquerons pas d'accompagner durant quelques mois après l'élection.

Club informatique (Saison 2021/2022)

Initiation à l'informatique, à l'utilisation de l'outil informatique et de l'internet dans ses aspects pratiques et utilitaires.

- Présentation de l'outil informatique (notions rapides sur ce qu'est un ordinateur)
- Stockage (vérifier le stockage, nettoyer l'ordinateur, défragmenter)
- Périphériques (clavier, imprimante, souris, caméra, clef USB, etc...)
- Paramétrer votre ordinateur
- Organiser le « bureau » [raccourcis, icônes, barre des tâches, etc...]
- Clic droit, clic gauche
- Enregistrer, copier, coller, supprimer des fichiers
- FAI (fournisseur d'accès à internet)
- Connexion internet (box, câble, wifi)
- Faire des recherches sur internet (moteurs de recherches : Google, Bing, Duck Duck, Qwant, etc...)
- Mots de passe (caractères spéciaux, générer des mdp)
- Boîte aux lettres (mails), réseaux sociaux (whatsApp, signal...)
- Envoi, réception, pièce jointe (CC, CCI) de mails (méls)
- Virus et antivirus (antivirus gratuits, mises à jour etc...)
- Télécharger des logiciels, des applications (comment, où...)
- Les logiciels libres (open office, libre office)
- Prendre des rendez-vous sur internet (doctolib par ex.)
- Aller sur les sites services publics (sécurité sociale-Ameli-impôts, etc...), y créer son compte.
- Passer commande sur internet (panier, commander, payer etc...)
- Marque pages
- Imprimer des documents, aperçu, numérotation des pages, n'imprimer que certaines pages
- Scanner des documents, les enregistrer, les imprimer
- Enregistrer, sauvegarder fichiers (sauvegarde externe)
- Créer des raccourcis fichiers



Initiation au traitement de texte et au tableur (sous open office- logiciel libre).

Faire une lettre administrative, faire des calculs simples.

- Choisir les caractères (taille, couleur etc...)
- Formater une page (portait, paysage, marges)
- Insérer une image, un logo dans une lettre
- Présenter un tableau
- Formules de calcul simples
- Mises en forme conditionnelles
- Imprimer une page, un tableau (aperçu avant impression)

Renseignements et inscriptions

au 06 23 70 85 65 et 06 50 93 15 37
(Horaires et jours des cours à définir en fonction disponibilités)

Yoga : un puissant remède contre le stress

Reprise des cours de yoga à partir du lundi 20 septembre 2021 à 20h à l'école maternelle et le jeudi 23 septembre 2021 à 10h à la salle des fêtes de Fargues Saint-Hilaire.

Le yoga, en combinant les postures, permet d'harmoniser le travail du corps, du souffle et du mental, ce qui permet de se concentrer sur le moment présent. Si pour beaucoup le yoga est pratiqué avant tout comme une forme d'exercice physique, c'est aussi une science du bien-être qui allie santé du corps et de l'esprit.

Le yoga contribue à atteindre une plus grande sérénité. Il nous apprend à ne pas lutter inutilement contre des choses qu'on ne peut pas changer, à prendre de la hauteur, du recul et à mieux affronter les épreuves de la vie quotidienne qui génèrent des situations de stress. De façon assez concrète, le yoga améliore notre posture et notre état mental et invite à une respiration profonde et régulière en lui redonnant sa place, quand le stress tend au contraire à générer une respiration courte et superficielle.



Les exercices de respiration (pranayama) vont apporter détente musculaire, réduction des tensions, apaisement de l'esprit.

Il est accessible à tous, quel que soit votre âge, votre état de santé.

Le premier cours est un cours d'essai gratuit et sans engagement.

Basé sur une pratique corporelle (utilisation de postures statiques et

dynamiques), respiratoire (par des techniques variées et sophistiquées) et intégrant la relaxation, la méditation (chantée avec mantra ou silencieuse). Venez faire l'expérience...

Pour tout renseignement, merci de contacter Patricia PRIAT

Yoga La Voie du Cœur

Tél. : 06 71 18 42 62

hello@patriciapriat.fr

Site web : patriciapriat.fr



Judo farguais



Malgré le contexte sanitaire contraignant la vie du club ne s'est pas arrêtée grâce à des animations sportives en extérieur, du monde et une bonne ambiance pour tous les groupes d'âges.

Le « vrai judo » a repris en mai pour les mineurs et en juin pour les adultes et nous avons pu célébrer les nouveaux grades fin juin.

En juillet nous proposons des entraînements/stages pour tous dès 7 ans, nous invitons tous ceux qui auraient envie d'essayer le judo à se joindre à nous.

2020-2021 fin de saison pour les enfants : la remise des grades suivi d'un goûter a eu lieu mercredi 30 juin dernier.

Renseignements et infos

📱 US Fargues Judo ou au 05 56 78 34 71.

À très bientôt sur les tatamis !



Alternative VTT

Critérium régional du jeune cyclotouriste



Les 11 et 12 juin 2021, 4 jeunes vététistes de notre club, Marc, Alexis, Tom et Gabriel ont participé au critérium régional de jeune cyclotouriste organisé à Siorac de Ribérac (24) par le comité régional nouvelle aquitaine (Fédération Française de Vélo).

Au programme du samedi après-midi, un rallye VTT. Cette épreuve en binôme consiste à réaliser un parcours (environ 22 km) à l'aide d'un tracé sur une carte IGN rando. Parcours chronométré, ponctué de points de passage avec énigmes, un atelier mécanique et un QCM de culture générale. Adieu donc la technologie et le GPS, il faut savoir se repérer sur une carte papier et faire marcher ses méninges. Pas évident par cette chaleur et de petites erreurs en petites erreurs, les 22 km se sont vite transformés en 29 km pour Tom et Gabriel, voir bien plus pour Marc et Alexis...

Après une bonne soirée / nuit de repos (avec des airs de camp de vacances tout de même) pour nos jeunes, épreuves de course d'orientation et de maniabilité VTT étaient au menu du dimanche matin.

Pour la course d'orientation, toujours cette fichue carte papier et 3 balises à trouver le plus rapidement possible (temps limite de 45 minutes). Sans faute pour nos 4 aventuriers. Au top !

Pas le temps de souffler, 4 parcours de maniabilité les attendent. Tracés au milieu des bois, c'est un subtil mélange de montées / descentes, troncs d'arbre à passer, virages serrés... Et tout cela sans poser pied à terre ni dépasser les bordures délimitées. Compliqué mais malgré quelques erreurs, réalisé avec brio par notre dream team !

Remise de récompenses pour achever ce beau week-end très bien organisé.

Et les résultats me direz-vous ? Au-delà de toutes nos espérances ! Des enfants ravis qui se sont fait plaisir et qui auraient bien voulu que cela dure plus longtemps. Des parents et des encadrants heureux et fiers de leurs champions, que demander de plus ?

Un grand merci aux organisateurs et surtout à Marc, Alexis, Tom et Gabriel pour leur bonne humeur, leur enthousiasme et leur engagement pour ce long et fatigant week-end. Vivement le prochain !

Cédric Héraud, Président du club



Gymnastique volontaire

Se sentir bien dans la vie quotidienne. Venez découvrir tous les cours proposés ou chacune et chacun trouvera ce qui lui correspond : renforcement musculaire, coordination, mémoire, cardio, activités dansantes...

Cours adultes à la salle des fêtes ou à la salle de judo

- Le mardi à 9h15 et à 19h
- Le mercredi à 19h
- Le jeudi de 9h45 à 10h45
- Le jeudi de 11h à 12h
- Le jeudi à 19h
- Le vendredi à 9h
- Le vendredi à 10h
- Le vendredi à 11h15 « cours réservé au bien vieillir-équilibre »

Cours enfants à la salle des fêtes le mercredi après-midi

- De 13h30 à 14h30 pour les 8-12 ans
- De 14h30 à 15h30 pour les 5-7 ans

Cours de Zumba à la salle des fêtes

Le samedi matin à 11h30 (à partir de 15 ans)

Pour tous renseignements complémentaires sur les différents cours dispensés et sur les tarifs :

Contactez Sophie Marques 06 17 52 50 22,
Cathy Gantch 06 12 52 21 33 ou Françoise Lavaud 06 15 72 96 27.



Depuis quelques mois, les habitants de l'éco-quartier NEMUS sont accompagnés par l'association "Place Aux Jardins" dans la création de leur espace de culture.

Ce dernier constitue un lieu de détente et de convivialité dans lequel les habitants ont le plaisir de se retrouver.

Ce projet entre dans le cadre du « Projet Alimentaire Territorial » dont l'objectif est d'encourager la relocalisation de productions

agricoles alimentaires plus responsables et de permettre une alimentation de qualité à tous les habitants du Cœur Entre-deux-Mers. Il a pu voir le jour grâce aux soutiens de la municipalité et du Conseil Départemental.

Ce lieu est ouvert aux habitants de la commune dont certains participent déjà aux activités.

Les jardins sont scindés en 2 parties : une partie jardin en commun et une partie parcelle individuelle.

Les administrés qui le souhaitent sont invités à venir faire les jardiniers.

Ces jardins participeront aux portes ouvertes des jardins partagés de l'Entre-Deux-Mers avec des ateliers associés le 1er week-end d'octobre. Venez nombreux !

Contact

M. Élie Prauca 06 58 83 78 63.



Tennis de table

La reprise, enfin !

Après ces mois d'abstinences, nous avons pu reprendre notre sport favori avec les consignes sanitaires de rigueur.

Les pongistes farguais ont retrouvé le chemin des tables début juin, les jeunes étaient particulièrement ravis tant l'attente et la frustration ont été longues.

Nous avons donc pu terminer la saison par le traditionnel tournoi interne jeunes avec goûter et remises des récompenses.

Concernant les compétitions, nous n'avons joué que 3 journées au mois de septembre, donc pas de résultats à vous communiquer, la Ligue de Nouvelle-Aquitaine et le Comité de Gironde ayant suspendu les championnats.

De ce fait, ces instances ont décidé de ne pas pénaliser les clubs, nous offrant la gratuité des réengagements des équipes en championnat.

Nous en avons donc profité pour investir dans du matériel, faisant l'acquisition de 2 tables de compétition, 10 séparations et d'un nouveau robot d'entraînement, particulièrement apprécié des jeunes.

Sauf nouveau confinement à la rentrée, nous vous donnons rendez-vous :

- Lundi 6 septembre, reprise des entraînements adultes
- Mercredi 15 septembre, rentrée jeunes
- Samedi 25 et dimanche 26 septembre, reprise du championnat
- Dimanche 10 octobre, tournoi interne.

Association des parents d'élèves



Malgré une année particulière, l'Association des Parents d'Élèves a su rester présente au sein des écoles en offrant des goûters pour Noël, pour le carnaval et pour la fin de l'année scolaire.

L'APE a pu ravir les papilles de vos enfants grâce au calendrier de l'Avent et aux chocolats de Pâques. Nous vous espérons nombreux pour les événements à venir pour l'année 2021-2022. Votre aide et votre soutien (participation et adhésion) sont essentiels pour que l'APE puisse perdurer.

Nous vous souhaitons un bel été, de belles vacances et au plaisir de vous retrouver à la rentrée en septembre !



Le temps est aux retrouvailles

Comme chaque année, la municipalité organise le Forum des Associations : cette manifestation vous donne l'occasion de découvrir ou redécouvrir la diversité du tissu associatif farguais et, si vous le souhaitez, d'y adhérer.

Toutefois, cette année, nous avons fait le choix d'un format plus en phase avec notre intention de dynamiser la vie locale et associative. C'est pourquoi, le samedi 04 septembre 2021, le forum des associations s'inscrira dans une journée entière d'activités ludiques à partager en famille.

Nous vous proposons le programme suivant :

Dès 9h, le forum ouvrira ses portes au Carré des Forges. Un petit déjeuner vous sera offert par la municipalité. Vous pourrez jusqu'à 13h découvrir les différents stands des associations et participer au Défi sport Nouvelle-Aquitaine.

Il s'agit d'un challenge régional où les associations sportives invitent le plus grand nombre de visiteurs, sportifs ou non, à participer à une activité sportive de 10 minutes.

Après l'effort, le réconfort ! Le comité des fêtes assurera la restauration en vous proposant un menu sympa à 12€ à consommer sur place.

Et ce n'est pas fini ! À partir de 14h30, la municipalité vous propose une promenade digestive dans le cadre d'un Défi patrimoine local. Il s'agit d'un rallye pédestre organisé pour les petits et les grands.

Cette agréable journée se terminera par la remise des prix lors d'un apéro pétanque offert par la municipalité (n'oubliez pas vos boules) et un pique-nique géant sur la plaine des sports (amenez votre panier repas).

Nous vous attendons très nombreux afin de rendre cette journée la plus conviviale possible !



Agenda associatif

La levée du couvre-feu et l'allègement des contraintes sanitaires liées au Covid-19 permettent enfin aux nombreuses associations Farguaises de reprendre vie !

Plus mobilisées que jamais, elles seront présentes lors du forum des associations qui aura lieu samedi 04 septembre 2021 à partir de 9h30 au Carré des forges. Vous aurez ainsi l'occasion de les découvrir ou de les redécouvrir pour leur plus grand plaisir ! En attendant, un petit aperçu, non exhaustif, des manifestations déjà programmées :

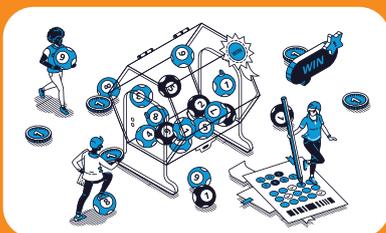
VENDREDI 22 OCTOBRE



Fête d'Halloween de l'APE à partir de 19h au Carré des forges

☎ Renseignements : 06 70 59 00 25

DIMANCHE 24 OCTOBRE



Loto du « Club Les bons enfants » au Carré des Forges

☎ Renseignements : 06 07 52 24 78

JEUDI 11 NOVEMBRE



Loto de l'UST Tennis au Carré des Forges

☎ Renseignements : 06 64 73 94 80

Du VENDREDI 26 au

DIMANCHE 28 NOVEMBRE



Marché de Noël de l'APE au Carré des Forges

☎ Renseignements : 06 70 59 00 25

SAMEDI 4 et DIMANCHE

5 DÉCEMBRE



Animations Téléthon au Carré des Forges

☎ Renseignements : 06 22 16 61 83

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Spectacle de fin d'année de l'école des arts à la salle des fêtes Jo Casamassima

☎ Renseignements : 06 79 32 84 24





**1^{ère} PHASE DES TRAVAUX
DE LA RUE DU BOIS MENU**

Création de places de parking

La deuxième phase de travaux est prévue en juillet 2021 avec la création de la voie verte, côté gauche, reliant Némus au secteur du Super U et le remplacement de l'éclairage public en ampoules LED basse consommation.

Coût : 73 621,00 €



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX



La commune souhaite investir d'autres secteurs et aménager prochainement un lieu de rencontre et de partage, sur le site du parc de l'étang des cèdres secteur haut à proximité de l'église.

Ce nouvel espace, composé de différentes structures, sera destiné aux enfants de 2 à 10 ans.

L'aire de jeux se situant à proximité des différentes écoles permettra également aux familles de se retrouver après le temps scolaire.

Coût : 30 000 € TTC



NOUVEL ABRI BUS

AU LOTISSEMENT LE BOCACHE

Coût : 4 970,40 €



**AIRE COVOITURAGE ET FUTUR ARRÊT
DE LA LIGNE EXPRESS DU BUS 407**

Dans le cadre de l'ouverture prochaine de la déviation de Fargues Saint-Hilaire, l'aire de covoiturage sera déplacée au nord de la rue de Bois menu à proximité directe des futurs arrêts de la ligne de bus express n° 407 (Bordeaux-Créon) afin de créer sur cette espace une zone d'intermodalité.



**COÛT DE PEINTURE SUR LES ABRIS BUS
PAR UNE ASSOCIATION D'INSERTION**

Un groupe de jeunes du territoire (Adrien, Anaëlle, Cilia, Théo et Simon), encadré par l'association « Osons ici et maintenant », a participé, en juin 2021, à un chantier participatif de réhabilitation des abris bus communaux (parking du Vallon...).

Ils ont réalisé un travail formidable, un grand merci à eux au nom de toutes et tous les farguais ! Une belle action solidaire et dans le sens de l'intérêt général.

DEVIATION : LE DEROULEMENT FINAL



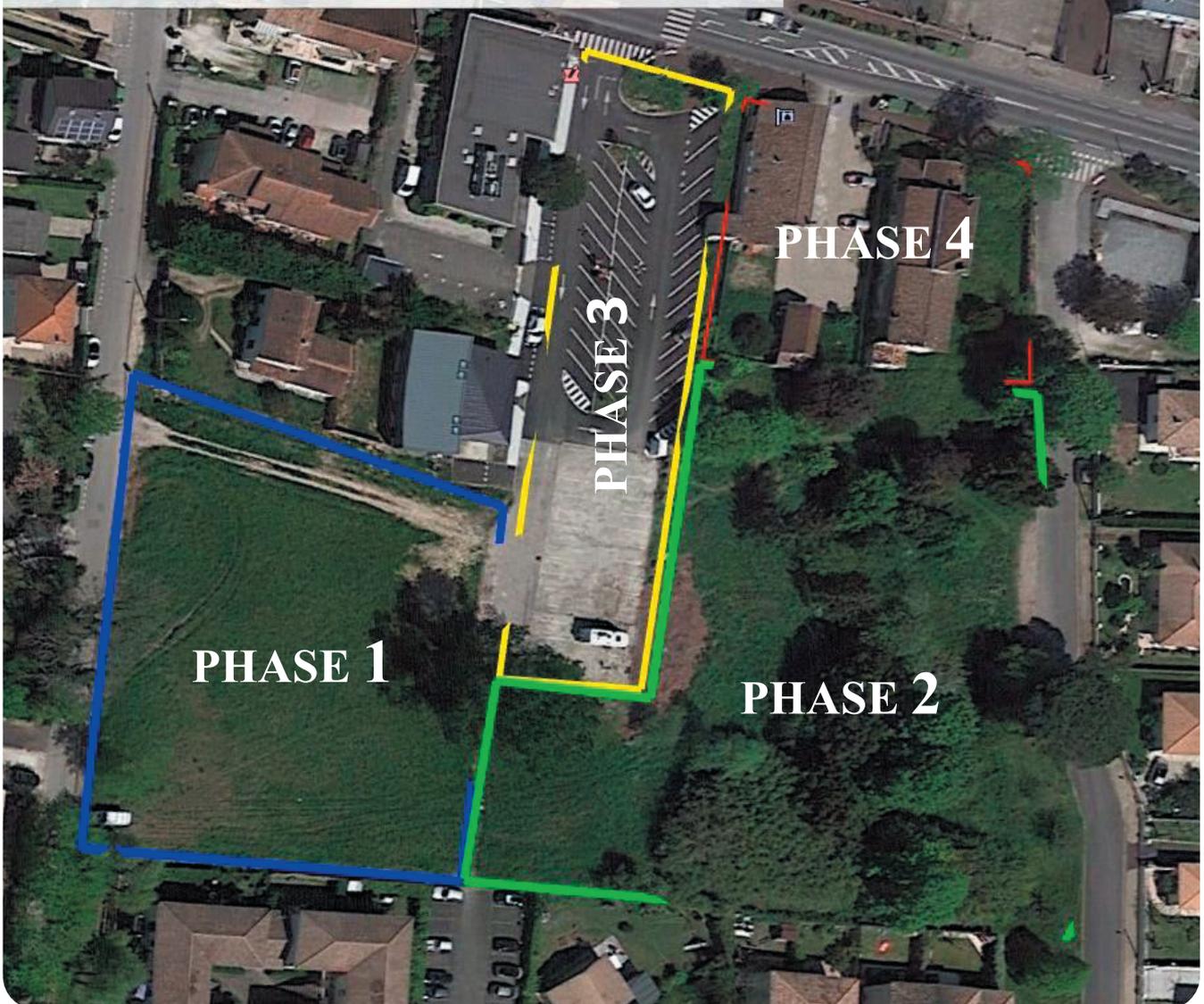
Le chantier de la déviation s'est arrêté pendant plusieurs mois. Au-delà du contexte sanitaire, ce temps a été aussi celui des consultations pour les derniers marchés en vue de la terminaison et l'ouverture à la circulation au début novembre 2021. Initialement prévu début juillet par le raccordement de Maison rouge celui-ci sera décalé à la mi-juillet en raison du passage du tour de France à Créon. Le trafic pour ce raccordement à la RD 936 est en effet prévu en alternat. Viendront ensuite, la réalisation des fondations des murs anti-bruit, la réalisation de la dernière couche phonique et absorbante de polluant, et enfin de septembre à octobre la pose des murs anti-bruit (source Département).



Création d'un site intergénérationnel

« L'habitat intergénérationnel désigne un ensemble de logements conçu pour accueillir différentes générations : étudiants, familles, personnes âgées. Les différentes générations ne partagent pas le même toit mais vivent dans un même ensemble résidentiel. Ce sont en général des bailleurs sociaux en partenariat avec des associations ou des investisseurs privés qui initient ce type de projets. »

Aménagement quartier intergénérationnel



PHASE 1 :

Site intergénérationnel.

PHASE 2 :

Aire de jeux et Parc

PHASE 3 :

Parking et Halle.

PHASE 4 :

Restructuration des bâtiments pour une orientation commerciale.

Dans notre cas, c'est la municipalité qui est à l'origine de ce projet et bien sûr en partenariat avec un investisseur privé et un bailleur social. Il s'agira d'un ensemble de 20 logements sociaux de type T2 et T3 pour des personnes âgées non dépendantes d'une part, et de 10 logements T2, T3 et T4, en accession pour des jeunes. Une salle commune de rencontre fera partie intégrante du projet.

Ce site intergénérationnel fera partie d'un ensemble constitué du site lui-même, d'une aire de jeux pour les enfants, d'un parc arboré avec quelques agrès, complété et aménagé selon les préconisations d'un paysagiste, d'une aire de stationnement avec une halle équipée de panneaux photovoltaïques. La maison commune aura vocation après plusieurs possibilités envisagées, de devenir un ensemble de commerces et services rattaché à la place du marché et de sa halle.



Nathalie Roca 3^{ème} Adjointe
Culture & Communication

LE
FESTIVAL
DES
FORGES

1^{ère} édition du Festival des Forges

Donner un nouveau souffle après cette période difficile et compliquée que nous venons de passer ; permettre à tous de se distraire à nouveau ; faire renaître les envies de se rencontrer et partager des moments de détente.

Alors pourquoi pas un événement musical ?

Un nom se dessine : le festival des forges ! Après concertation, le nom est déposé.

Pour cette première édition, il nous faut trouver un artiste populaire : **Kenji Girac** s'impose et accepte de venir chanter dans notre commune.

Nous vous attendons le **samedi 18 septembre 2021** pour la 1^{ère} édition du festival des Forges.

L'événement se découpe en 3 parties : Frank et Damien un duo pop rock du terroir, puis Kenji et en fin de soirée le DJ Bassner aux sons de ses platines vous accompagnera jusqu'à la fin de la soirée.

Pour tous renseignements et réservations connectez-vous sur le Facebook du festival des forges.

Buvettes et restauration foodtrucks sur place.

LE PASS SANITAIRE

- AVOIR UN TEST PCR OU ANTIGÉNIQUE NÉGATIF DE MOINS DE 48H
- OU ÊTRE VACCINÉ (LES DEUX DOSES)
- OU AVOIR CONTRACTÉ LE COVID IL Y A PLUS DE 2 SEMAINES ET MOINS DE 6 MOIS.

PORT DU MASQUE FORTEMENT RECOMMANDÉ

BILLETTERIE 1 JOUR

TARIF RÉDUIT*	TARIF PLEIN
17 €	19 €

*SOUS CONDITIONS DU PASS SANITAIRE
Billets disponibles en ligne
www.weezevent.com/le-festival-des-forges

LE FESTIVAL DES FORGES

FARGUES-SAINT-HILAIRE
Plaine des sports

18 SEPT 2021

KENDJI GIRAC
FRANCK & DAMIEN
BASSNER

Informations au 05 56 21 21 41
Réservations sur www.weezevent.com/le-festival-des-forges
* Sous conditions du Pass Sanitaire

Forges Saint-Hilaire

SAMEDI 16 OCTOBRE 2021 Country

Le carré des Forges encore une fois va vibrer au son du far West : le samedi 16 octobre 2021 à 21 heures, il accueillera un groupe de country qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit !

Pas de cours d'initiation aux danses country pour cette fois -ci, mesures sanitaires obligent (plus pour très longtemps) mais on se rattrapera l'année prochaine !

Retenez bien la date, nous vous attendons nombreux !

ARTEDI PRODUCTION
PRESENTE

COUNTRY

SAMEDI 16 OCTOBRE
21H

SOIRÉE
CONCERT & BAL CD

FARGUES SAINT-HILAIRE
LE CARRÉ DES FORGES

BILLETTERIE EN LIGNE, EN MAIRIE, SUR PLACE
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS MAIRIE: 05 54 21 21 41 (Ligne 0)
L'ÉCRAN 0 2000000000

Forges Saint-Hilaire

SAMEDI

13 NOVEMBRE 2021

Christian Morin

Christian Morin est un homme de radio (actuellement tous les matins sur Radio Classique) de télévision, graphiste et dessinateur humoristique, comédien et clarinettiste (prix Sydney Bechet de l'académie du jazz).

Il a joué avec de grands musiciens tels que Claude Luther, Maxim Saury, Buddy Tate, Henri Salvador, Al Grey, Buck Clayton, Le Count Basie Orchestra, Le Big Band de Claude Bolling, Sacha Distel, T.Bone Walker, Milt Buckner, Sergio Mendes etc...

Passionné, showman, Christian Morin a déjà séduit un large public au travers de plus d'un million d'albums vendus avec ce son très personnel à la clarinette et toujours cette envie de partager cette élégante musique américaine des années 40.

ARTEDI PRODUCTION Présente



Christian
MORIN
Jazz Quartet

Samedi 13 Novembre 2021
20h30

avec
Nolwenn LEIZOUR
contrebasse

Laurent BATAILLE
batterie

Jean-Marc MONTAUT
piano

Bar & Restauration dès 19h

Carré des forges
Fargues - Saint - Hilaire

Renseignements Mairie : 05 56 68 53 74 | Tarif 15€ - Billetterie en ligne
Licence N°2 - 1063933 et N°3 - 1063934 | Bar & restauration sur place

Logos: Carré des forges, Fargues St Hilaire, ARTEDI PRODUCTION, SELPHON, LOUAG

SAMEDI

11 DÉCEMBRE 2021

Bétún

Teatro Strappato

La compagnie Teatro Strappato est fondée en Espagne en 2011 par Cecilia Scrittore et Vene Vieitez. Cette compagnie nomade d'acteurs-artisans crée ses spectacles entre Berlin, Murcia et Trévis, et les fait découvrir dans le monde entier.

Le travail de recherche sur la création et l'utilisation de ses incontournables masques font de cette troupe l'une des plus innovatrices de la scène théâtrale contemporaine.

Le Teatro Strappato est le point de rencontre de nombreuses expériences théâtrales venant des quatre coins du monde.

Les histoires que racontent ces masques si particuliers, sont écrites par le metteur en scène Vene Vieitez.

BETÚN « 4 rêves et 5 réalités d'une vie dans la rue »

Spectacle de masques sans paroles, qui nous parle de la cruelle réalité des enfants qui vivent dans la rue en Bolivie.

« Tout ce qui se passe dans BETÚN, nous a été raconté par des enfants de la rue »

Mise en scène Vene Vieitez

Avec Cecilia Scrittore et Vene Vieitez

BETÚN est un enfant de la rue, un parmi des millions, qui n'a rien ni personne à ses côtés.

Son histoire est un poème sur le vide qui vient toucher et remplir le coeur du public.

20h30, salle Jo Casamassima. Tout public à partir de 12 ans.



Le conseil municipal a voté le 15 mars 2021 le budget annuel de la commune. Le budget est l'acte juridique et politique qui prévoit les recettes et les dépenses de l'année en fonctionnement et investissement.

Trois grandes orientations essentielles, structurent la politique budgétaire locale :

- Maintenir la qualité du service public de proximité, tout en assurant une bonne gestion des finances.
- Mettre en œuvre le Fargues Saint-Hilaire de demain en mettant l'accent sur nos investissements dans des projets structurants tel que la préparation du



futur pôle éducatif de la Fraysse ou les aménagements annexes à l'ouverture prochaine de la déviation

- Continuer à animer, améliorer et embellir le cadre de vie de notre commune, avec notamment les manifestations culturelles (Festival des Forges...) ou l'aménagement des espaces (voiries, aire de jeux...)

MAINTIEN DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX ET POURSUITE DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Le budget 2021 en chiffre

Le budget global de la commune représente **3 578 502 € TTC**

- Budget de fonctionnement : 2 253 131 €
- Budget investissement : 1 225 371 €

Section de fonctionnement

Le budget communal de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à **2 353 131 € TTC**.

Recettes de fonctionnement

Les taux des taxes communales, inchangés depuis 2012, ont très légèrement augmenté en 2021 (+0,5 point pour la taxe foncière bâti) afin d'anticiper le financement des futurs investissements.

La recette fiscale 2021 s'établit à **1 324 071 €** après l'intégration des bases fiscales actualisées et la prise en compte de la réforme de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (la part départementale de la taxe foncière est transférée aux communes).

Notre recette fiscale évolue positivement compte tenu de la dynamique urbaine de la commune (constructions, réhabilitations...).

La fiscalité directe représente 54 % du budget de fonctionnement de la commune.

RESSOURCES FISCALES	TAUX 2021 (%)	PRODUITS ATTENDUS
Taxe foncière bâti (part communale + ancienne part départementale)	39,03 %	1 190 805 €
Taxe foncière non bâti	66,06 %	16 581 €
Sous-Total		1 207 386 €
Compensations versées par l'Etat (réforme de la Taxe d'Habitation)		+ 116 685 €
TOTAL		1 324 071 €

Les principales dotations de l'état, en baisse constante jusqu'en 2017, sont restées stables et représentent **492 060 €**.

Dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général sont de **768 001 €**. Ce poste comprend les dépenses liées au fonctionnement des divers services communaux (entretien des bâtiments, fluides, achats divers...). La somme de **70 426 €** est versée au titre des subventions aux associations de la commune.

Les frais de personnel (salaire des agents municipaux) continuent d'être maîtrisés à **1 094 526 €** représentant **47 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste un des objectifs prioritaires afin de dégager des capacités d'investissement.

De manière générale, les dépenses sont orientées là où elles sont les plus utiles, afin d'accompagner au mieux les Farguais dans leur quotidien et construire une commune encore plus agréable.

Section d'investissement

En 2021, la commune présente un budget d'investissement équilibré à **1 225 371 € TTC**.

Recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement proviennent du virement de la section de fonctionnement pour un montant de 100 000 €, du FCTVA (Fond de Compensation pour la TVA) évalué à 80 000 €, de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 138 780 €, du solde d'exécution pour 512 275 € et un emprunt d'équilibre pour 177 947 €. Ce dernier ne sera pas réalisé, des recettes complémentaires en attente (subventions sollicitées...) devant être perçues en cours d'année.

Dépenses d'investissement

Les investissements 2021 sont principalement consacrés aux travaux sur le patrimoine municipal et aux études sur les projets du mandat municipal 2020-2026.

Les principaux investissements 2021 sont les suivants :

- Etudes relatives à la création d'un Pôle éducatif (collège et groupe scolaire) à la Frayse : mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, étude de faisabilité... : 55 911 €
- Travaux d'aménagement et d'équipement des écoles (5^{ème} classe à l'école maternelle, tableaux interactifs et ordinateurs ...) : 114 948 €
- Travaux de voirie (Allée Bois menu, chaussée des cèdres, maison rouge...) : 387 336 €
- Travaux annexes à l'ouverture de la future déviation (éclairage public, viabilisation des cheminements doux entre l'aire de covoiturage et les futurs arrêts de la ligne de bus express 407...) : 202 990€
- Acquisition d'une réserve foncière communale en partenariat avec la SAFER : 94 900 €

Viendront s'ajouter les futurs travaux de restauration des espaces publics endommagés par les inondations des 17 et 18 juin 2021.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (BP 2021)	
Charges à caractère général (fluides, ...)	768 001 €
Frais de personnel (agents municipaux)	1 094 526 €
Autofinancement des investissements	100 000 €
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	50 000 €
Dépenses imprévues	18 436 €
Opérations d'ordres (amortissements)	58 639 €
Subvention au CCAS	4 000 €
Subventions aux associations locales	70 426 €
Participations (syndicats, indemnités et formations des élus, ...)	147 700 €
Intérêts des emprunts	37 191 €
Charges exceptionnelles et divers	4 212 €
TOTAL	2 353 131 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (BP 2021)	
Résultat d'exploitation reporté (Compte Administratif 2020)	98 078 €
Atténuations de charges (remboursement assurance du personnel)	42 000 €
Tarifification des services-publics (cantine, périscolaire, étude, ...)	180 550 €
Attribution de compensation (CDC, fiscalité professionnelle)	121 021 €
Fiscalité locale (impôts locaux)	1 270 402 €
Autres impôts et taxes	118 200 €
Dotations et participations (Dotation Globale de Fonctionnement...)	492 060 €
Loyers municipaux	25 120 €
Produits exceptionnels (remboursement des assurances)	5 700 €
TOTAL	2 353 131 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (BP 2021)	
Matériel administratif	16 105 €
Aquisition matériel divers	30 971 €
Bâtiments municipaux (travaux et accessibilité)	135 979 €
Aménagement de la médiathèque	468 €
Equipement des écoles publiques (travaux, tableaux interactifs, ordinateurs...)	114 948 €
Etudes (PLU, domaine de la Frayse, aménagement, faisabilité...)	55 911 €
Véhicule municipal (remplacement d'un camion)	30 000 €
Etudes extension du cimetière	10 000 €
Travaux d'éclairage public	202 990 €
Travaux de voirie (allée du bois menu, chaussée des cèdres et route de maison rouge, aire de jeux,...)	387 336 €
Acquisition foncière	98 426 €
Remboursement des emprunts (annuité en capital)	102 237 €
Autres opérations financières (remboursement taxe d'aménagement, dépenses imprévues, ...)	40 000 €
TOTAL	1 225 371 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT (BP 2021)	
Virement de la section de fonctionnement	100 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisés (Compte Administratif 2020)	138 780 €
FCTVA (fonds de compensation de la TVA)	80 000 €
FDAEC (Subvention du Département)	15 698 €
Amortissements	58 639 €
Taxe d'aménagement	80 000 €
Subventions des investissements (Etat, Conseil Départemental, ...)	62 032 €
Emprunt d'équilibre	177 947 €
Solde d'exécution investissement (excédent section investissement)	512 275 €
TOTAL	1 225 371 €

Création d'un pôle éducatif au domaine de la Frayse



Christophe Vicier 4^{ème} Adjoint
Affaires scolaires



Le pôle éducatif du Domaine de la Frayse correspond au projet d'implantation d'un collège (capacité : 900 élèves) par le département de la Gironde (ouverture en 2024) et du nouveau groupe scolaire de la commune de Fargues Saint-Hilaire (ouverture en 2025) sur le domaine de la Frayse qui est occupé par le centre de loisirs sans hébergement (UFCV) géré par la communauté de communes Les coteaux Bordelais.

L'urbanisation de la zone sera réalisée en au moins deux phases correspondant à l'implantation du collège à partir de 2022 et ensuite, à la réalisation du nouveau groupe scolaire de la commune à partir de 2023. Une partie des équipements de viabilité et des aménagements seront mutualisés entre les trois équipements (collège, groupe scolaire, centre de loisirs), notamment pour organiser les accès au site.

Les futures opérations de construction et d'urbanisation doivent respecter plusieurs principes et orientations d'aménagement pour assurer leur intégration dans le site, organiser le fonctionnement du Domaine de la Frayse et la mutualisation des équipements à réaliser.

Les principales caractéristiques concernent les points suivants :

- L'aménagement et la sécurisation de l'accès principal du site
- L'organisation d'une desserte fluide du site en assurant la continuité et le confort des cheminements piétons tout en s'appuyant sur les qualités paysagères du site
- Le renforcement des mobilités actives avec le centre bourg et les différents quartiers de la commune
- La protection des espaces naturels et forestiers du site, la conception des aménagements en tenant compte des végétations existantes
- L'optimisation des surfaces imperméabilisées, le ralentissement des écoulements et la création d'ouvrages paysagers pour le stockage des eaux pluviales
- La création d'une lisière végétale dense mélangeant strates arbustives et arborées au contact des habitations riveraines
- L'organisation des implantations bâties pour atténuer les nuisances sonores, réduire les mouvements de terrain et la hauteur du bâti
- L'aménagement d'un espace collectif à dominante piétonne permettant de relier et de mettre en scène le collège, le groupe scolaire et le centre de loisirs.



Mission Locale
des Hauts de Garonne

NOUVELLE-AQUITAINE

Nouvelle application mobile pour la Mission Locale



Afin de faciliter le contact avec son public des 16-25 ans, la Mission Locale met en ligne son application mobile !

Grâce à cette application mobile, vous pourrez accéder à tout moment et en 1 clic, à toutes les informations de votre Mission Locale.

Cette appli est téléchargeable sur les plateformes d'application Google Play et Apple Store.

L'appli "Ma Mission Locale", à quoi ça sert ?

- A postuler à des offres d'emploi, stage, service civique
- A réaliser une pré-inscription
- A faire une demande de rendez-vous
- A suivre les actualités et événements proposés aux jeunes !

La Garantie Jeunes : au cœur de la relance économique !

La Mission Locale des Hauts de Garonne accompagne chaque année environ 3 700 jeunes de 16 à 25 ans. Parmi les services proposés, un accompagnement se révèle être un atout de poids : la Garantie Jeunes.



UN VRAI TREMLIN ET DES CONSEILLERS À L'ÉCOUTE

Sur l'année 2020, 382 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes à la Mission Locale des Hauts de Garonne. 53% d'entre eux n'ont pas de diplôme. Ils sont engagés dans la vie professionnelle par la découverte des métiers, des visites et des périodes de stages en entreprise. Années après années, le bilan est positif. Pour rappel, environ 1 jeune sur 2 occupe un emploi, ou a trouvé une formation à la sortie.

Fort d'un accompagnement personnalisé et d'une aide financière à hauteur de 497,50€, la Garantie Jeunes offre un tremplin vers l'emploi tout en adoptant une démarche réfléchie et sécurisante.

« La Garantie Jeunes est une très bonne opportunité, cela permet déjà d'avoir un début de revenus ce qui est une très bonne chose quand on n'a pas travaillé et ça permet d'avoir un vrai accompagnement ce qui n'est pas toujours le cas hors contrat. Cela m'a permis d'être formé, d'aller vers l'emploi de me sentir plus prêt dans mon avenir professionnel. » - Jonathan, 23 ans, Lormont

Pour vous ou pour un proche, n'hésitez pas :

Appelez le 05 57 77 31 00.

Mission Locale des Hauts de Garonne

7 antennes et 19 permanences sur la rive droite.

www.lamissionlocale.com

LA GARANTIE JEUNES, C'EST QUOI ?

C'est un parcours d'accompagnement collectif sur un mois, puis individualisé sur un an, la Garantie Jeunes permet de guider les jeunes vers l'autonomie en travaillant sur toutes les démarches de la vie quotidienne. L'objectif ? L'insertion professionnelle tout d'abord, doublée de l'insertion sociale nécessaire pour établir une situation à long terme. Si les engagements sont respectés, le jeune perçoit une allocation pouvant aller jusqu'à 497,50€.

« La Garantie Jeunes m'a aidée à avoir confiance en moi et à me soutenir dans mes recherches. On m'a apporté des conseils et ouvert les portes. » - Cécilia, 24 ans, Floirac



Elisabeth Narciso 5^{ème} Adjointe
Affaires sociales

Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

En cas d'urgence et de danger immédiat :

17 **114**

Pour un conseil, une orientation

39 19 arretonslesviolences.gouv.fr

ARRETONS LES VIOLENCES

Vigilance canicule

Comme les années précédentes, un dispositif est mis en place au niveau communal en cas de vague de chaleur. L'alerte est donnée par le Préfecture à partir de 3 jours et 3 nuits consécutifs de chaleur (+ de 35° le jour et + de 20° la nuit).

Les personnes de 65 ans et plus, fragilisées, isolées et/ou handicapées peuvent s'inscrire sur le registre « Plan Canicule ». Ainsi, en cas de mise en œuvre du plan, les membres du CCAS contactent les personnes inscrites afin de s'assurer que tout va bien, proposent une visite à domicile si nécessaire et, si besoin, déclenchent la venue des services sanitaires et sociaux.

FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts physiques
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

COMMENT S'INSCRIRE ?

En Mairie : inscrire vos coordonnées sur le registre « Plan Canicule » à votre disposition à l'accueil

Par téléphone : en appelant le CCAS au 05 56 21 21 41, taper 4.

VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE ISOLÉE ET/OU HANDICAPÉE

Informez-la de cette démarche et, avec sa procuration, participez vous-même à son recensement en Mairie (identité, âge, domicile).

Pour information : rappel du numéro vert national 0800 06 66 66

Vigilance familiale : donner l'alerte

La vigilance de chacun face aux violences familiales est cruciale : cris, hurlement, coups, pleurs...

A la moindre suspicion dans votre voisinage, il faut alerter.

PAR TÉLÉPHONE



En composant le 17

Numéro de la police, en cas d'urgence immédiate

En composant le 119

Numéro de téléphone anonyme et gratuit, 24h/24, 7jours/7. Il est dédié à la protection des enfants et adolescents en danger.

En composant le 3919

Numéro de téléphone anonyme et gratuit du lundi au samedi de 9h à 19h. Il est dédié à la protection des femmes en danger. Plus d'informations sur le site de la Fédération nationale Solidarité Femmes

PAR SMS



En composant le 114

Il s'agit d'un numéro d'urgence qui permet d'alerter par SMS la police, la gendarmerie, le SAMU ou les pompiers (selon votre localisation). Ce numéro est accessible 24h/24, 7 jours/7.

À l'origine, il s'agit d'un numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : il vient d'être élargi à toutes les victimes de violences intrafamiliales qui ne peuvent pas sortir de chez elles.

PAR INTERNET



Via la plateforme gratuite et anonyme mise en place par le gouvernement.

Elle fonctionne 24h/24, 7 jours/7.

www.arretonslesviolences.gouv.fr

UN DISPOSITIF EN PHARMACIE



Les victimes de violences familiales peuvent désormais donner l'alerte et se réfugier dans les pharmacies. Elles peuvent ainsi se signaler discrètement en prononçant le code « masque 19 » auprès de leur pharmacien, pour que celui-ci prévienne immédiatement les forces de l'ordre.



« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire »

Vivre chez soi, dans son territoire, est aujourd'hui perçu comme une des clés déterminantes du bien vivre et du bien vieillir.

Ce constat que confortent de nombreux sondages d'opinion repose sur le désir massivement exprimé par les séniors de vivre leur âge dans un environnement respectueux de leur autonomie et préservant le vivre ensemble dans leur territoire.

Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale propose une sortie aux personnes de plus de 60 ans.

Ainsi, vendredi 8 octobre 2021 à partir de 14 heures aux bassins de lumières, vous aurez la possibilité de découvrir l'exposition « voyages en Méditerranée » au gré des œuvres de Monet, Renoir et Chagall.

La participation est de 3 euros par personne. Le transport sera assuré par le CCAS. Si vous êtes intéressés par cette sortie, téléphonez au 05 56 21 21 41, poste 4.



ATTENTION

Les places sont limitées, ne tardez pas à vous inscrire ! Vous avez jusqu'au 30 juillet 2021 dernier délai.



Ateliers numériques

Le 13 mai 2020, le Sénat a lancé une mission d'information sur la lutte contre la fracture numérique. L'objectif est de faciliter l'accès aux outils électroniques et leur usage, sachant que 20 % des Français ne les maîtrisent pas.

L'Insee estime que les personnes les plus âgées, les personnes disposant de revenus modestes, seules ou en couple, sans enfant, sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences.

De plus, le confinement a mis en lumière les inégalités face au numérique.

L'étude sur les besoins sociaux, qui a été menée en octobre 2020 par la Communauté de communes, nous démontre qu'il existe un besoin de sensibilisation au numérique : En effet, 4 % des répondants ne sont pas utilisateurs des outils numériques et 12 % ne se sentent pas à l'aise avec internet. Concernant les démarches administratives en ligne, 90 % des répondants ont déjà effectué des démarches administratives en ligne et la moitié a rencontré des difficultés.

Fort de ce constat, le Centre Communal d'Action Sociale vous propose, en partenariat avec l'association Cybernadette, des ateliers numériques de sensibilisation à l'utilisation de smartphone et tablette.

Cybernadette est une offre d'actions adaptées aux séniors, à votre rythme, à vos horaires, sur les sujets qui vous préoccupent, selon des formats d'intervention attrayants, avec des supports clairs et simples d'accès, à l'écoute de vos besoins sur le numérique au quotidien.

Vous avez 60 ans et plus et vous êtes intéressés ?

Alors, inscrivez-vous par téléphone au 05 56 21 21 41, poste 4. Ces ateliers sont gratuits.



L'été avec la ludothèque Terres de Jeu

Après de nombreux changements tant au niveau des horaires que de ses propositions, la ludothèque retrouve enfin un peu de stabilité et une activité plus proche de son fonctionnement « classique ».

Et si vous passez vos vacances à la maison, la ludothèque sera là pour pimenter vos journées.

Vous pourrez toujours :

- emprunter des jeux et jouets, puzzles
- louer nos jeux géants pour agrémenter un barbecue en famille, un pic-nique au bord d'un lac (Mölkky, Kubb...)
- jouer sur place

En plus des accueils tout public, la ludothèque participe à CAP 33, et propose ainsi une animation jeux géants les vendredis de 17h à 18h15 au Pôle de la Source à Salleboeuf.

Vous en voulez encore ?

Alors retrouvez-nous le dernier vendredi du mois de 20h30 à minuit au château de la Séguinie pour notre soirée jeux de société mensuelle, gratuite et ouverte aux plus de 8 ans, adhérents ou non.

Vous en voulez toujours plus ?

Pour les insatiables, de sympathiques surprises vous attendent en septembre, pour une rentrée dynamique !

Pour rappel, nos accueils et animations se font selon un protocole sanitaire établi, vous en trouverez les détails ainsi que toutes les informations de notre association sur :

- ⊕ terresdejeu.fr
- 📷 Instagram/ludotheque_terresdejeu
- 📘 Ludothèque Terres de jeu



Horaires d'été

TRESSES, CHÂTEAU DE LA SÉGUINIE

Lundi, mercredi, vendredi 14h-18h15

SALLEBOEUF, PÔLE DE LA SOURCE

Mercredi 9h30-11h30 & Vendredi 16h-18h15

Focus : les jeux d'eau

À la ludothèque, nous aimons proposer des sélections de jeux selon des thématiques, afin de mettre nos petits pensionnaires (parfois noyés dans la masse) sous les feux des projecteurs.

En août, ça fait SPLASH ! PLOUF ! POP ! BLOUBLOUBLOUB ! Les jeux d'eau sont là et vous éclaboussent de bonheur !

Des circuits d'eau aux bateaux qui flottent en passant par les bulles de savon, le tapis d'eau, les balles... nous ne manquons pas de propositions pour expérimenter et se rafraîchir en même temps.

Avec les circuits, provoquez un courant et découvrez-en les effets, créez des barrages, des cascades... Le bac de transvasement ouvre à la théorie d'Archimède (si si!) en jouant sur les volumes de liquide.

Mais la découverte de l'eau passe aussi par les sens : bulles de savon, bouteilles ludiques et sensorielles (une recette simple à faire à la maison : remplissez des bouteilles avec de l'eau + des paillettes, des perles, du sable...).

Vous pouvez aussi congeler des jouets dans de l'eau et les découvrir petit à petit avec la fonte du glaçon...

Et pour s'inventer des histoires tout en expérimentant la physique de l'eau, la ludothèque a récemment investi dans un bel univers de Playmobil 1, 2, 3 aquatiques.

Vous l'aurez compris, la ludothèque ne manque pas d'idées pour faire de l'eau votre meilleure amie !

Venez donc découvrir et emprunter nos jeux à Tresses !





les coteaux
bordelais
communauté de communes

L'agenda de la CDC des Coteaux Bordelais

SAMEDI

25 SEPTEMBRE 2021

*Vincent Romac,
magicien illusionniste*

Spectacle à 20h30 au Carré des Forges
de Fargues Saint-Hilaire

Vincent Romac est originaire de la région bordelaise. Passionné depuis l'enfance par le monde du spectacle, il a commencé la magie à l'âge de 12 ans.

Autodidacte, il se produit dans le monde entier pour toutes sortes d'événements.

Cet artiste élégant, dynamique et original vous présentera un show rythmé afin de vous offrir le meilleur divertissement : spécialisé dans la grande illusion, les effets spectaculaires et audacieux vous surprendront !

Ne ratez pas ce show plein de rebondissements inédits, d'émotions diverses... du rire à l'étonnement en passant par le frisson !



DIMANCHE

3 OCTOBRE 2021

*À pied à vélo sur
nos jolis coteaux*



Top départ à la salle des fêtes
de Camarsac à partir de 7h45

Au programme, 2 parcours à pied, 3 parcours à vélo et 1 parcours vélo enfants. Inscription sur place.

**CES MANIFESTATIONS
SONT GRATUITES
ET POUR TOUT PUBLIC !**

SAMEDI

30 OCTOBRE 2021

« Rolla »

*Alfred de Musset
et Franz Schubert*

**Concert-lecture à 20h30 au Carré des Forges
de Fargues Saint-Hilaire**

ROLLA ou la cavale sauvage, poème d'Alfred de Musset, vous emmènera dans la chute inexorable d'un jeune bourgeois. La lecture de cet incroyable texte en vers sera ponctuée de quatre mouvements issus des sublimes derniers quatuors et du quintette de Schubert.

Ce spectacle a été donné en septembre 2018 au musée des Beaux-Arts de Bordeaux dans le cadre de la série Musées-Musiques, devant la toile originale « Rolla » d'Henri Gervex qui sera projetée sur écran.

Avec Loïc Richard, récitant, Stéphane Rougier et Tidou Fischer au violon, Nicolas Mouret, alto, Alexis Descharmes et Éric Abeijon au violoncelle.



À votre service !

Dr Marianne Mitrochine

1 place du Docteur Dejean
05 64 10 11 88 - 06 27 06 67 50
secretariatmedicalducaillou@gmail.com

Cabinet pluridisciplinaire

Résidence Saint Hilaire, Hameau Saint-Hilaire (à côté de la Poste et de l'audioprothésiste)

Nadège Badet

Psychologue et psychothérapeute
06 99 96 29 99

Stéphanie Laurent

Psychologue clinicienne
et psychothérapeute
06 95 91 17 49

Tiffany Pagard

Psychologue spécialisée
en neuropsychologie
06 29 91 10 57

Marie Souleyreau

Orthophoniste
06 83 14 99 49

Léa Souque

Psychologue spécialisée
en neuropsychologie
07 63 95 53 02

Maud Vaillant

Orthophoniste
06 69 02 85 64

Nouveau pôle automobile Super U

Le nouveau pôle automobile du Super U a ouvert ses portes au printemps 2021 rue du Bois menu, à proximité directe de la future déviation.



Différents services sont proposés sur ce même site :

- station-service,
- station de lavage,
- location de véhicule,
- laverie...

Les épicureries Farguaises

Pour la première fois à
Fargues Saint-Hilaire,
les Épicureries Farguaises !



Promouvoir notre marché dominical, nos producteurs locaux et nos restaurateurs, voici la motivation de la municipalité à organiser cette manifestation.

Ces Épicureries s'organisent autour d'un véritable marché gourmand consacré à la restauration.

Ouvertes sur une soirée, les visiteurs découvriront ainsi, au gré de leur balade gustative, de nombreuses adresses gourmandes.

Pour le public, c'est l'occasion de partager un rendez-vous unique en son genre ! Un moment d'échanges et de convivialité.

Retrouvons-nous vendredi 24 septembre 2021 à partir de 18h30, place du Docteur Dejean.

Au programme :

Nous débuterons cette soirée par un apéro bandas offert par la municipalité.

Puis, chacun composera son menu en achetant les produits de son choix aux stands des producteurs locaux qui auront préparé des assiettes gourmandes.

Alors, nous vous attendons nombreux pour cette soirée de retrouvailles !



La Recette

 x6  30min

INGRÉDIENTS

- 400 g de fromage blanc
- 300 g de framboises
- 18 biscuits secs
- 150 g de sucre en poudre
- 1/2 bombe de crème chantilly
- 30 ml de liqueur (fraise, cassis en framboise)
- 3 feuilles de gélatine alimentaire
- Lait

Tiramisu au fromage blanc et framboises



PRÉPARATION DE LA RECETTE

1. Dans un bol d'eau froide, déposez vos feuilles de gélatine pendant environ 5 minutes.
2. Une fois ramollies, sortez vos feuilles de gélatine, puis faites-les fondre dans un peu de lait chauffé.
3. Prenez un bol, versez la liqueur et un peu d'eau, puis trempez les biscuits.
4. Lavez vos framboises et laissez-les égoutter.
5. Dans une assiette creuse, versez votre fromage blanc, rajoutez le sucre puis la gélatine fondue. Mélangez le tout à l'aide d'un fouet.
6. Rajoutez minutieusement de la crème chantilly au mélange obtenu.
7. Dans un plat à dessert, déposez délicatement au fond les biscuits (trempés dans la liqueur de votre choix).
8. Versez une couche de crème (fromage blanc, chantilly...), et lissez-la délicatement. Puis, disposez par-dessus les framboises.
9. Laissez reposer au réfrigérateur pendant 3 heures.
10. Servir frais.





Mariages

Jérôme ARNAUD & Virginie OBICO	03/04/2021
Luis Paulo LIMA de OLIVEIRA & Shalima VERCELLINO	24/04/2021
Patrice GRAINDORGE & Marie-Hélène BIELLE	15/05/2021
Alexandre TRUEL & Mélodie CHUPIN	19/06/2021

Baptême

Maxence NUTTIN

26/06/2021

Naissances

Charlie PORTRON	01/01/2021
Rafaël ABELLAN	27/01/2021
Nolann LABIOD	17/02/2021
Aliyah LABLÉE	23/02/2021
Titouan COSCULLUELA	24/02/2021
Julia DELISMELE	24/02/2021
Djulia CHARLET	28/02/2021
Céleste TERRAL	17/03/2021
Elona DOUSSAINT	05/04/2021
Bastein ESCALONA	19/04/2021
Arthur FAIVRE	22/05/2021
Anna BORDENAVE-TRAPET	28/05/2021
Marius LARRANAGA	12/06/2021



Décès

Pierre LAVAUD	01/04/2021
Viviane GAZEL	03/04/2021
André TOJAJIC	06/04/2021
Raymond FREYSSIGNAT	12/04/2021
Raymond BOUCAUD	23/04/2021
Michel FORTIN	25/04/2021
Alain BEUGIN	01/05/2021
Gregoria MANZANO ARIAS	24/05/2021
Maria CANO	25/05/2021



La parole aux élus

Passionnément Fargues

Nous revoilà !! Le temps est aux retrouvailles...

Quelle joie de retrouver nos amis, nos moments de convivialité au travers du sport, de la culture, du jeu, de notre liberté. La période entre mars 2020 et juin 2021 a été difficile à vivre pour nos associations. Quelle frustration de ne pouvoir se livrer à nos activités si bénéfiques à notre santé physique et morale. Notre municipalité, en permanence à la course aux décrets, tirillée par les animateurs et présidents d'associations a su s'adapter à la situation et a fait le maximum pour ouvrir les espaces publics et les salles polyvalentes dès que le feu vert a été donné. Ordres et contrordres ont foisonné durant cette période.

La page est tournée. Je remercie tous nos animateurs, présidents, adhérents, enfants, jeunes et moins jeunes pour leur adaptation et leur compréhension.

Dominique Barbe, ajointe à la vie associative et sportive.

Et si Fargues...

Reprenons l'édito de M. le maire dans le magazine du 1^{er} semestre 2021 (*citations entre guillemets*), et confrontons-le à la réalité actuelle :

- « *création d'un pôle éducatif constitué de l'UFCV, des écoles maternelles, élémentaires, et du collège* » : les Farguais ont-ils pu s'exprimer sur ce sujet ?
- « *L'aménagement du secteur des « Bons enfants sud » (derrière le parking DEJEAN) [...] Vous serez concertés en début d'année et pourrez apporter vos vues sur le projet d'ensemble de ces aménagements* » : l'aménagement est pourtant acté, sans concertation publique (vente d'un terrain à un promoteur pour 700 000€)
- « *l'ensemble de ces projets sera financé sans recours à l'emprunt...* » : or, un emprunt est inscrit au budget 2021
- « *...tout en conservant des taux de taxations constants* » : cependant, l'augmentation de la taxe foncière a été votée pour 2021

Bonjour à toutes et à tous.

A l'approche de l'été, synonyme depuis quelques années, avec le dérèglement climatique, de canicule et de sécheresse, l'eau est au centre des préoccupations de chacun. Cette ressource, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est précieuse et qu'elle est à préserver, est devenue un enjeu prioritaire de nos territoires.

Quelques données : 98% des Français boivent une eau potable qui respecte les normes sanitaires (UFC-Que Choisir). Le problème se situe au niveau des fuites d'eau sur les réseaux d'eau potable en grande partie liées aux infrastructures vieillissantes. En 2019 la FP2E et le BIPE signalent un taux de fuite constant de 20% depuis 2012.

Qu'en est-il de la situation à Fargues Saint-Hilaire ? Le rapport 2019 du SIAEPA de Bonnetan précise que les indicateurs de performance montrent un taux de conformité de 100% pour les analyses microbiologiques et physicochimiques (réf : PV conseil municipal 14/12/2020). En ce qui concerne les fuites, ce même Syndicat, dont fait partie notre commune, a été mis en demeure par la Préfecture de réduire sa consommation et de moderniser ses installations en raison du dépassement des volumes autorisés (réf : PV conseil municipal du 14/12/2020). Rappelons que le devoir d'un Syndicat des eaux est avant tout d'optimiser la ressource afin d'éviter de réaliser de nouveaux pompages qui pourraient entraîner un renchérissement du prix de l'eau pour l'utilisateur : vigilance.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Marie LALANNE GUERIN et Françoise PALLUAU-DUBOULOZ.

- « *La commune continuera à optimiser notre capacité d'autofinancement* » : concrètement, cela signifie pour la majorité de continuer à vendre la réserve foncière de la commune qui est réduite à peau de chagrin
- « *les principaux investissements 2020 ont pu être menés à leur terme : [...] l'aménagement de l'étang des cèdres* » : et pourtant, au budget 2021 apparaît encore un supplément de 93 860€, portant à 422 694€ l'investissement pour ce site

De plus, le Festival des Coteaux, à la charge de la Communauté de Communes, devient en septembre 2021 le Festival des Forges, à la charge des seuls Farguais, pour un montant de 141 000€, et là encore sans concertation.

Malgré l'inclusion de « *regards neufs sur les actions à mener* » au sein de la nouvelle majorité, l'absence de concertation et le non-respect des promesses données restent dans la continuité de la mandature précédente...

Florence ALLAIS, Sébastien MAYOR et Gérard NERAUDAU

Sortir à Fargues Agenda

2021



18 Septembre
FESTIVAL DES FORGES



16 Octobre
COUNTRY



13 Novembre
Christian MORIN



11 Décembre
BETÚN